

19-21 rue Thalès de Milet
72000 Le Mans
☎: 02 43 21 18 69 — @: contact@criirem.org
www.criirem.org

NOUS SOMMES TOUS ELECTROSENSIBLES

Le premier à décrire son ElectroHyperSensibilité (EHS) a été le physicien Nikola TESLA. Avec l'apparition des nouvelles technologies de communications électroniques on peut estimer qu'aujourd'hui en Europe 2 à 5 % des populations en sont atteintes.

Nous sommes tous sensibles aux ondes électromagnétiques car nous possédons, spécialement dans notre cerveau, des cristaux de magnétite.

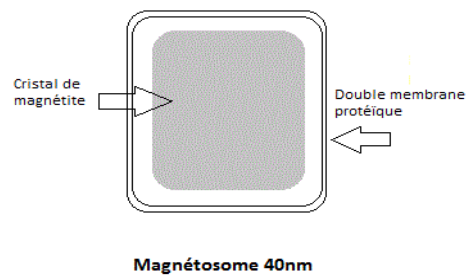
Ces cristaux sont enveloppés de membranes biologiques qui constituent des magnétosomes. Plongés dans des champs électromagnétiques, ces cristaux de magnétite vibrent ce qui dépolarisent les membranes et déclenchent des messages électrophysiologiques qui se propage par voie nerveuse vers l'hypothalamus dans le cerveau moyen. Ce centre neurovégétatif traite l'information reçue et l'interprète éventuellement comme une agression. Il émet une réponse neuro-endocrino-immunitaire nommée « Phase d'alarme de Stress », qui peut progresser vers une « Phase de résistance » pendant laquelle l'organisme s'adapte au Stress et met fin à l'alarme biologique.

Nous ne sommes pas tous génétiquement égaux face aux effets des rayonnements électromagnétiques et l'apparition de nouveaux Stress répétitifs peut enclencher :

- Une « Phase de rupture » avec mise en place d'un Syndrome d'Intolérance aux Champs ElectroMagnétiques (**SICEM**) caractérisé par **des troubles dermatologiques** (rougeurs, picotements, sensations de brûlures...), **neurasthéniques** (fatigue, difficultés de concentration...) **et neurovégétatifs** (vertiges, palpitations cardiaques ...).

- Puis une « phase d'épuisement » qui se traduit par l'installation d'un syndrome d'ElectroHyperSensibilité (EHS) caractérisé par l'aggravation des symptômes (maux de tête, troubles immunitaires, locomoteurs, circulatoires, cardiorespiratoires, oculaires, auditifs, troubles du sommeil, agressivité exacerbée, réflexe vagal inopiné, apparition de chimicosensibilité...).

Actuellement en France, l'EHS est reconnue par le Ministère de la Santé, l'Office Parlementaire d'Évaluation des Choix Scientifiques et Technologiques (OPECST), l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSES) et par les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) comme un **handicap invalidant ne relevant pas de troubles psychiatriques.**



PHYSIOLOGIE DES TROUBLES NEURO-ENDOCRINO-IMMUNITAIRES CHEZ LES EHS

